



Accueil des
tout-petits.

Service d'accueillant-e-s
d'enfants

Projet éducatif

Bienvenue à l'Accueil des Tout-Petits (ADTP), notre service d'accueillant-e-s d'enfants !

Ce Projet éducatif et notre Règlement d'Ordre intérieur (intégré au contrat d'accueil) composent le Projet d'accueil de l'Accueil des Tout-Petits. Ce projet décline les principes qui sous-tendent le travail de notre ASBL.

Chaque accueillant-e présentera de quelle manière il/elle le met en œuvre dans son lieu d'accueil, avec son projet individualisé.

L'Accueil des tout-petits en quelques lignes, c'est actuellement :

- ♦ 183 accueillantes qui accueillent le plus souvent à leur domicile une mini-collectivité de 4 enfants équivalents temps plein depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation et qui se caractérise par un accueil à caractère familial avec une seule référente éducative ;
- ♦ 18 co-accueillantes qui accueillent dans un lieu spécialement aménagé, une petite collectivité de 8 enfants équivalents temps plein et qui se caractérise par un accueil plus collectif avec deux référentes éducatives ;
- ♦ 13 assistant-e-s sociales-aux qui sélectionnent et accompagnent les accueillantes ;
- ♦ Une équipe administrative et comptable de 3 personnes qui assurent le suivi administratif et financier du service ;
- ♦ Une directrice, une directrice administrative et financière et une directrice pédagogique qui se partagent la gestion journalière du Service ;
- ♦ Un Conseil d'Administration qui supervise la gestion générale de l'ASBL et en assure la responsabilité ;
- ♦ 3 pôles pour un service de proximité en province de Liège : régions de Aywaille, Saint-Georges-sur-Meuse et Liège.

Les lignes de force de notre Service d'accueillant-e-s d'enfants :

- ♦ Accueil de toutes les familles sans discrimination liée à la culture, l'ethnie ou les convictions philosophiques et religieuses ;
- ♦ Education positive et bienveillante ;
- ♦ Education non-sexiste ;
- ♦ Apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté.

L'Accueil des Tout-Petits (ADTP) est une ASBL créée en 1976, agréée et subventionnée par l'ONE.

PRIORITÉS POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

FAMILIARISATION

La familiarisation est l'occasion de faire connaissance avec l'ensemble du milieu d'accueil : l'accueillant-e, les autres enfants, l'environnement... et ainsi créer un climat de confiance pour le bon déroulement de l'accueil de votre enfant.

La familiarisation se déroule dans les 15 jours avant le début de l'accueil en plusieurs rencontres

5 Moments avec un parent, 5 moments où l'enfant reste seul chez l'accueillant-e. Ces moments permettent des échanges autour des habitudes de vie de l'enfant : alimentation, sieste, période d'éveil... afin d'assurer une continuité dans les pratiques éducatives.

Le carnet d'accueil est remis au parent lors de l'inscription et servira de base afin d'ouvrir le dialogue autour de l'accueil de l'enfant.



La communication est essentielle pour établir une relation de confiance entre l'accueillante et les parents.

Pour établir cette relation privilégiée, un dialogue bienveillant et respectueux de chacun est essentiel et ce, dans un souci commun du bien-être de l'enfant. Toute information particulière relative à l'accueil sera communiquée par les parents ou l'accueillant-e à l'assistant-e social-e du service dans le respect du secret professionnel.

Pour "bien" communiquer, les accueillant-e-s et les parents ont le choix entre différents outils : les échanges verbaux, un carnet de communication, un panneau d'affichage dans l'espace accueil des parents, les sms, ...

Ces moyens de communication permettent d'échanger autour des repas, des siestes, des activités, des congés mais aussi et surtout autour du vécu de l'enfant au sein de l'accueil.



Les parents détermineront avec l'accueillant-e des moments propices aux échanges : soit à l'arrivée ou au départ de l'enfant, soit à un moment où l'accueillant-e est disponible.

Communication

L'accueillant(e) demandera aux parents que le carnet ONE de l'enfant l'accompagne dans le milieu d'accueil.

Il/Elle est attentif-ve à l'hygiène individuelle et à celle des enfants (lavage régulier des mains, attention particulière pendant les changes).

Il/Elle nettoie quotidiennement les locaux destinés à l'accueil en évitant les produits nocifs et /ou irritants pour les enfants.

En cas d'infection déclarée ou d'épidémie, il/elle désinfecte les locaux ainsi que les équipements et les jeux en dehors de la présence des enfants et en veillant à la bonne aération du milieu d'accueil.

Il/Elle est attentif-ve au matériel et à l'équipement mis à disposition des enfants.

Il/Elle lessive régulièrement la literie (sacs de couchage, draps de lit ainsi que les bavoirs).

Il/Elle veille à réduire au maximum les risques d'allergie au sein de son milieu d'accueil et aère régulièrement.

Il/Elle maintient la température entre 20 et 22° dans les lieux de vie et 16 et 18° dans l'espace repos.



REPERES AU QUOTIDIEN

Temps de vie

L'accueillant-e est à l'écoute des besoins de chaque enfant, elle l'accompagne dans son développement psychomoteur en favorisant la motricité libre en vue de l'acquisition de son autonomie.

En parallèle, il/elle accueille les émotions de chaque enfant et l'aide à les identifier et à y répondre de la manière la plus adéquate possible. Les activités collectives alternent avec des moments plus privilégiés que l'accueillant-e développera avec l'enfant tout au long de la journée.

La socialisation n'est pas toujours simple dans un groupe d'enfants en bas âge.

L'accueillant-e favorise l'apprentissage du vivre ensemble en veillant à préserver une ambiance sereine. Il/Elle veille à ce que petits et grands se respectent et cohabitent le plus sereinement possible.

L'accueillant-e met à disposition des enfants des jeux adaptés à leur âge et favorisant les différents aspects de leur développement, du matériel de psychomotricité ainsi que des objets du quotidien.

L'accueillant-e accompagne et soutient les activités des enfants par une



observation active et bienveillante qui encourage les enfants dans leurs découvertes et verbalise leurs expériences.

Fille ou garçon, chacun choisit les jeux qu'il souhaite. Les activités en extérieur sont favorisées, car « Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais vêtements ».



Repas

L'accueillant-e veille à proposer des repas dans une ambiance conviviale. Les repas sont adaptés à l'âge de l'enfant et respectent les recommandations diététiques de l'ONE.

Moment de plaisir, le repas permet de découvrir différents goûts, d'éveiller les sens et plus tard encore de partager cette expérience de vie avec d'autres enfants, d'autres adultes.

Repos

L'accueillant-e observe l'enfant et le met au lit dès qu'apparaissent les premiers signes du sommeil. Il est important que l'enfant puisse bénéficier du repos qui lui est nécessaire, en fonction de son propre rythme.

Chaque enfant dispose de son propre lit dans un espace spécialement dédié au repos. L'accueillant-e veille à ce que l'enfant puisse s'y endormir en sécurité et respecte les rituels dont chacun a besoin pour se sentir rassuré : un doudou, une petite musique, ...

Propreté

L'accueillant-e respecte le rythme de l'enfant dans l'acquisition de la propreté. La collaboration entre les parents et l'accueillant-e est fondamentale pour permettre à l'enfant de franchir cette étape de son développement.

L'accueillant-e est attentif-ve aux signes qui indiquent que l'enfant est prêt et met en place des rituels qui l'accompagneront dans cette acquisition.

Séparations & Retrouvailles

Tout en tenant compte de l'ensemble du petit groupe d'enfants, l'accueillant-e veille dans l'accueil au quotidien à être disponible au moment de la séparation entre l'enfant et son parent. Il/Elle met en place un petit rituel et respecte le rythme de chaque enfant face à la séparation ; il/elle l'accompagne dans sa prise de contact avec les autres enfants et avec l'environnement.

Un objet familier apporté de la maison peut aider l'enfant à vivre ce moment de transition.

QUAND L'ACCUEIL SE TERMINE...

Lorsque l'enfant atteint l'âge de deux ans, il est conseillé aux parents d'envisager la rentrée scolaire et les modalités de la fin de l'accueil en concertation avec l'accueillant-e.

La fin de l'accueil doit être envisagée par tous, en lien avec l'évolution de l'enfant.

L'accueil d'un enfant est une étape importante dans sa vie et notre service "Accueil des Tout-Petits" souhaite vous accompagner pour qu'il se déroule de la manière la plus harmonieuse.



L'assistant-e social-e référent-e de l'accueillante est un partenaire et accompagnera le parent tout au long de l'accueil. Il/elle est disponible pour toutes questions et/ou informations.